

**RAPPORT D'EVALUATION DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PAR LE
FONDS NATIONAL D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES (FNACT) AU
TITRE DE L'ANNEE 2017**

COMMUNE RURALE DE KELEYA



JUILLET 2018

TABLE DES MATIERES

I.	RESUME.....	4
II.	REMERCIEMENTS.....	5
III.	CONTEXTE DE L'EVALUATION.....	5
IV.	APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	6
V.	DIFFICULTÉS RENCONTRÉES.....	7
VI.	RESULTATS DE EVALUATION.....	7
VII.	RECOMMANDATIONS.....	11
VIII.	CONCLUSION.....	11
IX.	ANNEXES.....	12

ACRONYMES

ABG	Appui budgétaire Général
ANICT	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
BN	Budget National
BSI	Budget Spécial d'Investissement
CLOCSAD	Comité Local de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CROCSAD	Comité Régional de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CRSB	Commission Régionale de Suivi Budgétaire
CSCRF	Centre de Santé de Référence
DK	Danemark
CT	Collectivités Territoriales
DIN	Dotation d'Investissement
DT	Droit de tirage
FNACT	Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales
GSB	Groupe de Suivi Budgétaire

I. RESUME

Créé par la Loi N°07- 072 / du 26 décembre 2007, le FNACT est destiné à : (i) assurer la péréquation des ressources d'investissement entre les CT ; (ii) assurer la compensation des charges induites par les transferts de compétences effectués par l'Etat au profit des CT ; (iii) soutenir la réalisation d'investissements locaux et régionaux sous maîtrise d'ouvrage des CT ; (iv) assurer la garantie des emprunts autorisés des CT ; (v) contribuer au financement de l'appui technique aux CT ; (vi) contribuer au renforcement de la solidarité entre les CT dans le cadre de l'inter collectivité ; et (vii) contribuer au renforcement du fonctionnement des CT.

La présente évaluation du FNACT met le focus sur le financement des investissements locaux et régionaux sous maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales ciblées de la Région de Sikasso. Ce choix est dicté par le fait que le GSB est un partenaire d'exécution du Programme d'appui à la décentralisation au Mali financé par le Danemark qui contribue au financement du FNACT.

Le champ spatial de ce rapport d'évaluation couvre **la commune rurale de Keleya** tandis que le champ temporel concerne le financement des investissements par les droits de tirage sur la DIN au titre de l'exercice budgétaire 2017.

Dans le cadre de ladite évaluation, des difficultés de divers ordres ont été rencontrées à savoir : la fiabilité des données (qualité parfois douteuse de la collecte des données, incohérence des données collectées), l'absence ou la non disponibilité de certains acteurs, la faible connaissance du FNACT, l'inexistence de résultats au titre de la période couverte par l'évaluation. Une des principales limites à la présente évaluation est constituée par le fait que le taux d'utilisation des fonds par les adjudicataires des marchés et celui concernant l'exécution physique n'aient pas pu être appréciés par manque de données correctes. Il en est de même des délais de paiement des mandats.

Pour l'élaboration du rapport, la méthodologie a consisté, après le cadrage, à collecter et à analyser des données sur la base d'une part d'outils renseignés et d'autre part d'entretiens et de visites de terrain.

Au terme de l'analyse réalisée à partir des critères de performance, globalement, l'on relève, qu'au 31 décembre 2017, **le projet de la commune rurale de Keleya** n'était pas réalisé par défaut de mobilisation des ressources (retard dans la notification des droits de tirage, lenteur dans le processus de conclusions du contrat). Le taux de réalisation et le taux de transfert étaient chacun de 0%. Au regard de cette contreperformance, l'analyse fut étendue au premier semestre 2018 (juin).

La gestion du FNACT en termes de financement des investissements s'est avérée inefficace et s'explique par les facteurs suivants :

- Retard dans la notification des droits de tirage
- Lenteur dans le processus de conclusion et de signature de la convention de financement
- Lenteur dans la mise à disposition des fonds
- Lenteur dans le transfert de fonds au compte local de la perception
- Non délivrance d'ordre de service ;
- Insuffisance de suivi des sous projets et projets ;
- Manque de suivi du paiement de l'entreprise.

Par ailleurs, aucun gain, ni en temps, ni financier n'est observé d'où le manque d'efficacité de la gestion du FNACT.

Des recommandations ont été formulées afin de corriger les faiblesses ou insuffisances constatées susmentionnées. Il s'agit entre autres, de :

- Notifier dans les meilleurs délais les droits de tirage sur la DIN
- Accélérer la mise en œuvre des projets
- Renforcer le suivi des projets
- Renforcer les capacités des acteurs
- Veiller au respect strict des clauses du contrat notamment les obligations des parties, en particulier celles de l'entreprise
- Elaborer un plan d'actions de mise en œuvre des recommandations en vue de corriger les faiblesses constatées.

En somme, la gestion du financement de l'investissement par le FNACT, courant l'année 2017, n'a été ni efficace ni efficiente. Toutefois, l'on note que l'investissement, en cours de réalisation, demeure pertinent puisqu'il reflète une des priorités des populations de la commune rurale de Keleya comme en atteste le PDESC. Aussi, des engagements ou initiatives sont pris pour assurer une bonne fonctionnalité ou la durabilité de l'investissement à réaliser.

II. REMERCIEMENTS

Je voudrais remercier tous ceux et toutes celles qui ont bien voulu consacrer une partie de leurs temps au bon déroulement de la présente évaluation. Qu'ils trouvent ici, l'expression de ma profonde gratitude.

Mes remerciements vont particulièrement à l'endroit de la coordination du GSB, la commission régionale de suivi budgétaire de Sikasso, le point focal du GSB à Kéléya pour leur précieux concours, leur disponibilité et leur entregent notamment en ce qui concerne la collecte des données et l'organisation des différents entretiens avec les acteurs au niveau de la CT.

En fin, permettez-moi de remercier les autorités et le personnel de la commune rurale de **Keleya** qui n'ont rien ménagé pour la réussite de l'évaluation du FNACT au titre de l'exercice 2017.

III. CONTEXTE DE L'EVALUATION

Les défis de la décentralisation au Mali sont de plus en plus importants au regard du contexte actuel marqué par une volonté politique d'approfondissement de la décentralisation, notamment l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali qui prévoit un transfert de 30% des recettes fiscales à l'adresse des CT dans un horizon proche.

Le contexte est également marqué, entre autres, par la régionalisation en vue de booster davantage le développement économique régional dont la mise en œuvre commande de pratiquer la gestion axée sur le résultat (GAR).

Par ailleurs, le Programme d'appui à la décentralisation financé par le Danemark au Mali contribue au financement du Fonds national d'appui des collectivités territoriales d'où l'intérêt de s'assurer que lesdites ressources contribuent à atteindre les résultats escomptés dont, entre autres, la fourniture de services sociaux de base aux populations via la réalisation des investissements sous la responsabilité des collectivités territoriales ciblées de la Région de Sikasso.

Pour rappel, le Groupe de Suivi Budgétaire, structure de la société civile, est chargée de mettre en œuvre l'engagement de développement dudit Programme en faveur de la société civile dont l'objectif est

d'accroître la transparence, la participation et la redevabilité dans la gestion des ressources publiques dans les collectivités territoriales ciblées de la région de Sikasso.

La présente évaluation procède de la volonté de s'assurer que les investissements dans les collectivités territoriales sont (i) cohérents avec les plans locaux de développement, (ii) sont réalisés dans le temps requis et (iii) contribuent à fournir les services sociaux de base.

3.1 Objectif global de l'évaluation :

L'évaluation vise à évaluer et apprécier la performance du FNACT en termes de financement des investissements **dans la commune rurale de Keleya** sur la base des critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience, d'impact et de durabilité en vue de corriger les faiblesses.

Ce rapport devra contribuer à améliorer la performance et la transparence dans la gestion des investissements publics de la commune rurale de Keleya.

IV. METHODOLOGIE

4.1 Réunion de cadrage : Le consultant a eu une réunion de cadrage avec la coordination du Groupe de Suivi Budgétaire en vue d'harmoniser la compréhension des termes de référence, de convenir du chronogramme, et de s'assurer de la faisabilité de l'évaluation. Au cours de cette rencontre, le GSB a marqué sa disponibilité à accompagner la mission en ce qui concerne la facilitation à l'accès à la documentation et aux données nécessaires au bon déroulement de la mission. A cet effet, il a adressé une lettre d'introduction de la mission auprès de la Direction Générale de l'ANICT, de la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique et des autorités de la CT. La mission a également bénéficié de l'appui du GSB (coordination nationale, coordination régionale et points focaux) dans l'organisation des entretiens avec les acteurs impliqués dans la gestion des ressources du FNACT au niveau de la CT.

4.2 Revue documentaire : Le consultant a sollicité la DNTCP et la Direction Générale de l'ANICT afin d'avoir des données sur la gestion des ressources du FNACT 2017 notamment dans les collectivités concernées par l'évaluation. La mission a obtenu de la Direction générale de l'ANICT le procès-verbal de la 23^{ème} session du conseil d'administration de l'ANICT de même que des données sur fichier excel. La mission a également consulté ou exploité des documents (contrats, conventions de financement etc.) mis à sa disposition par les services techniques et les autorités des organes exécutifs de la CT.

4.3 Collecte et analyse des données : Des outils de collecte et d'analyse des données sur les investissements ont été élaborés et partagés avec le point focal du GSB à Keleya. Les outils ont été renseignés par la collectivité (Secrétaire général), et la société civile. Par contre les outils concernant la perception, la délégation locale du contrôle financier, l'entreprise n'ont pas été renseignés.

4.4 Entretiens avec les acteurs: Sur la base d'outils de collecte et d'analyse de données, des entretiens ont eu lieu à Keleya avec les autorités des collectivités territoriales et leur personnel, et des représentants de la société civile à l'effet d'échanger sur la gestion du financement des investissements par le FNACT notamment l'allocation et la mobilisation des droits de tirages, l'exécution et le suivi des contrats, la transparence, la participation et la redevabilité autour des réalisations des investissements et les propositions d'amélioration.

4.5 Visite de terrain : Une visite du chantier fut effectuée pour s'assurer de l'effectivité et de la qualité de la dépense.

V. DIFFICULTES RENCONTREES

Au cours de l'élaboration du rapport d'évaluation de la performance du FNACT à propos du financement des investissements **dans la commune rurale de Keleya** au titre de l'exercice budgétaire 2017, des difficultés de divers ordres ont été rencontrées.

5.1.La qualité parfois douteuse de la collecte des données

Les outils de collecte et d'analyse des données sur la gestion du FNACT 2017 n'ont pas parfois été dument renseignés malgré la séance de formation faite.

5.2.L'incohérence des données collectées

Des divergences ont été notées selon les sources de données. Ainsi, il a été constaté des incohérences entre certaines données fournies par les CT et celles fournies soit par l'ANICT soit par les services du Trésor. La primauté a été mise sur les données de l'ANICT et des services du Trésor.

5.3.La faible connaissance du FNACT

Bien que l'évaluation ne soit pas en sa première année, il a été observé, lors des entretiens, que des interlocuteurs n'avaient pas une bonne compréhension des procédures du FNACT. Ce qui a nécessité de consacrer une partie du temps initialement dévolu aux entretiens à expliquer le FNACT.

5.4.Le manque de personne chargée du FNACT

Dans la plupart des CT, il n'y a pas de personne nommément désignée pour s'occuper du suivi de la gestion du FNACT.

5.5 L'absence ou l'indisponibilité de certains acteurs :

Certains acteurs intervenant dans la gestion du financement des investissements par le FNACT dans la **commune rurale de Keleya** n'ont pas pu être rencontrés à savoir l'adjudicataire du marché, le percepteur, le délégué du contrôle financier. Ce qui n'a pas permis d'approfondir les analyses.

VI. RESULTATS DE L'EVALUATION

Cette deuxième évaluation du financement des investissements par les droits de tirage 2017 du FNACT dans la **commune rurale de Keleya** a été réalisée, dans la mesure du possible, sur la base des critères de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience, de l'impact et de la durabilité.

6.1.La dotation d'investissement (DIN) du FNACT :

Pour rappel, la dotation d'investissement (DIN) est destinée au financement des travaux, fournitures et services liés aux investissements réalisés sous la maîtrise d'ouvrage des CT.

La dotation d'investissement est destinée à financer :

- Des projets d'intérêt économique (PIE) à travers des ressources affectées au développement économique régional (DER) ;
- Des projets d'initiative communautaire (PIC) portés par les CT et réalisés sous leur maîtrise d'ouvrage ;
- La contrepartie attendue de la collectivité pour la réalisation d'un équipement figurant dans son programme de développement.

L'évaluation de la performance du FNACT notamment de la DIN requière de s'assurer que les DT sur la DIN 2017 ont été utilisés conformément aux objectifs suscités et que les résultats escomptés ont été atteints.

6.2.PRESENTATION DU FINANCEMENT

NATURE DU PROJET	Construction et équipement d'une salle de formation
LIEU DU PROJET	Village de Keleya
COUT DU PROJET	9 246 375 FCFA
SUBVENTION/DK	8 040 326 FCFA
APPORT COLLECTIVITE	1 206 049 FCFA
DELAI D'EXECUTION	60 JOURS
ETAT DE REALISATION	Travaux en cours
MONTANT DIN 2017/DK	8 040 326 FCFA
MONTANT DIN MOBILISE	8 040 326 FCFA
DATE DE SIGNATURE CONVENTION DE FINANCEMENT	8/12/2017
TAUX DE TRANSFERT DT DIN	45%
TAUX D'UTILISATION	-

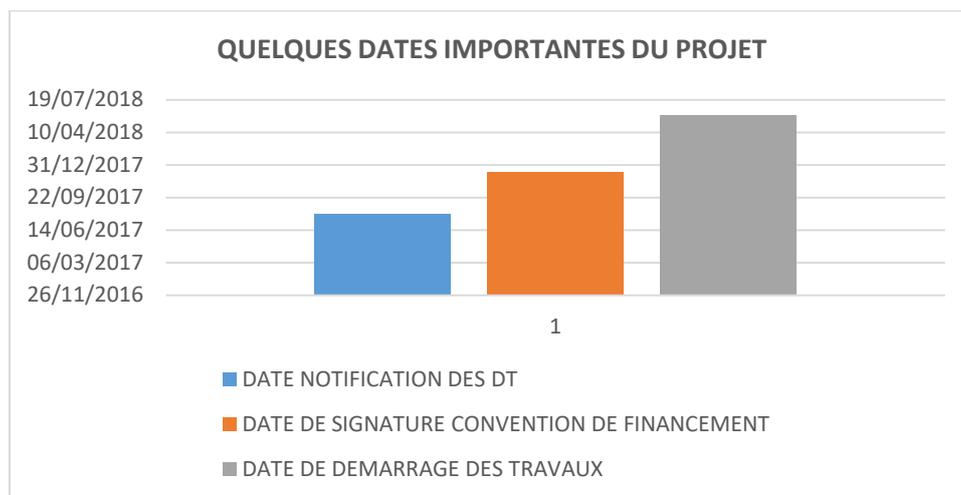
6.3.CRITERES

PERTINENCE

Le projet que la commune rurale de Keleya a soumis au financement de la DIN 2017 du FNACT consiste en la construction et l'équipement d'une salle de formation dans l'enceinte de la Mairie.

Ce projet approuvé par l'ANICT et examiné par le CROCSAD a été déclaré éligible aux domaines financés par le FNACT à savoir le social, l'économie et l'environnement du fait que le projet relève aussi bien du social que de l'économie. Inscrit au PDESC et dans le budget 2017 de la commune (reflétant les priorités des populations), le projet vise à répondre au souci de la commune de se doter d'une salle de formation qui peut être également utilisée comme salle de réunion voire de salle de conférence et autres. Une salle de formation est généralement utilisée pour les formations et autres activités nécessitant la présence d'un nombre élevé de participants d'où la pertinence du projet.

EFFICACITE



Le coût total du projet se chiffre à la somme de 9 246 375 FCFA dont 8 040 326 FCFA en subvention et 1 206 049 FCFA en apport de la commune. La contribution de la commune est entièrement libérée, une des conditions d'approbation de la convention de financement datée du 08 décembre 2017.

Au 31 décembre 2017, le projet n'avait connu aucun début d'exécution tant sur le plan de la construction que sur celui de la livraison. Par conséquent, on peut affirmer que la gestion du FNACT n'a pas été efficace puis que les résultats n'ont pas été atteints.

Ce non atteint des résultats est due aux facteurs suivants :

- La notification tardive des droits de tirages de la DIN 2017. La commune de Keleya a effectivement reçu la notification des DT le 03 août 2017 soit environ 7 mois après le début de l'année. Ce retard serait imputable à la Direction Générale de l'ANICT qui est chargée de faire les notifications.
- La soumission en retard du dossier de financement à l'ANICT par la commune de Keleya : On constate un délai d'environ 4 mois entre la date de notification et la date de signature de la convention de financement. Cette faiblesse s'explique par le manque de portage du projet par les autorités communales, de la non maîtrise des procédures du FNACT, de la non maîtrise des procédures de passation de marchés illustrée par des rejets de la part du contrôle financier. En outre. Il serait important de réduire ce délai qui constitue une perte de temps affectant le délai de réalisation du projet et la satisfaction du besoin de disposer d'une salle de formation.

Au 06 juin 2018, il a été constaté que le démarrage des travaux de construction n'a été effectif que le 02 juin 2018. Ce retard s'explique par :

- Le retard dans la mise à disposition des ressources : Des lenteurs sont observées :
 - ✓ Entre la signature de la convention de financement (8/12/2107) et l'annonce de l'ordre de virement (28/03/2108)
 - ✓ Entre l'annonce de l'ordre de virement (28/03/2108) et la date de paiement de la 1ère tranche à l'entreprise (17/05/2018) soit plus de 40 jours.

Cette situation s'expliquerait par le manque de suivi et serait imputable à l'ANICT, aux services du Trésor, à la collectivité et à l'entreprise. Pour ce faire, il conviendrait que le suivi du projet soit renforcé notamment par la mise en place d'un cadre de suivi en vue de créer plus de synergie entre l'ensemble des acteurs.

En somme, la gestion du FNACT dans le financement des investissements à Keleya n'a pas été efficace à partir du moment où le projet ne connaît qu'un début d'exécution. Ce retard constitue un manque à gagner pour la collectivité tant sur le plan du fonctionnement que sur celui des ressources financières que pourrait générer le projet au profit de la commune.



Photo : Chantier de construction de la salle de formation à Keleya

EFFICIENCE

A partir du moment où il n'y a pas de résultats, il n'est pas possible d'apprécier l'efficacité en termes de coûts de transaction tant sur le plan financier que sur celui du délai d'exécution.

Néanmoins, en termes de mobilisation, on constate qu'il n'y a pas eu d'économie budgétaire significative (838 FCFA de gain) sur les ressources de la DIN 2017 par rapport au coût total du projet. Ce qui pose la question de la sincérité des procédures de passation des marchés.

Le délai d'exécution du projet était initialement fixé à 60 jours. Etant donné que les travaux de réalisation du projet venaient de commencer le 02 juin 2018, il n'a pas été possible d'apprécier le délai d'exécution effectif du projet.

IMPACTS

Initialement, le projet générerait les impacts suivants :

- l'amélioration des conditions de formation des auditeurs ;
- L'indépendance de la commune par rapport à la disponibilité d'une salle de formation ;
- La possibilité de réaliser les formations des auditeurs ou de tenir des conférences/réunions à tout moment ;
- l'amélioration des conditions de travail des usagers de la salle de conférence (élus, populations, locataires) ;
- La sécrétion de ressources financières à la commune suite à la location de la salle par d'autres collectivités avoisinantes, les ONG, etc).

Compte tenu du fait que le projet n'est pas terminé, il devient inopportun de prétendre à une plausible appréciation des impacts.

DURABILITE

Bien que le projet ne soit pas terminé, la mairie prévoit des dispositions pour l'entretien et le fonctionnement de la salle. Il convient que la mairie informe les populations des dispositions qui seront prises à cet effet tant sur le plan de la gestion financière, de l'utilisation que sur la stratégie de communication afin d'augmenter le taux de fréquentation de la salle.

VII. RECOMMANDATIONS

L'analyse révèle de nombreuses faiblesses qui ont constitué des freins ou goulots d'étranglement à une bonne performance de la gestion du financement de l'investissement de la commune rurale de Keleya par les droits de tirage du FNACT en 2017.

Des recommandations sont formulées pour corriger les faiblesses constatées d'où des recommandations à traduire en actions dans un plan à élaborer à cet effet. Il s'agit de :

- Notifier dans les meilleurs délais les droits de tirage sur la DIN
- Accélérer la mise en œuvre des projets
- Renforcer le suivi des projets
- Renforcer les capacités des acteurs (procédures du FNACT, transparence et participation, efficacité et efficience de la dépense)
- Veiller au respect strict des clauses du contrat notamment les obligations des parties, en particulier celles de l'entreprise
- Elaborer un plan d'actions de mise en œuvre des recommandations en vue de corriger les faiblesses constatées.

VIII. CONCLUSIONS

Globalement, de l'évaluation de la performance du FNACT au titre de l'exercice budgétaire 2017 **dans la commune rurale de Keleya**, il ressort un taux de réalisation de 0% au mois de juin 2018. Il s'en suit une inefficacité et une inefficience de la gestion du FNACT en matière de financement d'investissement dans la commune. Il convient de signaler qu'à la fin de l'année 2017, ce taux de réalisation était de 0%.

Les principales causes du manque d'efficacité sont le retard dans la notification des droits de tirage, la lenteur dans le processus de conclusion des contrats et de signature des conventions de financement et la mise à disposition des fonds.

Il convient de noter que la pertinence des investissements est avérée à partir du moment où lesdits investissements contribuent à satisfaire certaines préoccupations des populations.

Une des attentes de la réalisation des investissements au niveau des CT est la satisfaction des besoins de populations et à temps. Ce qui ne fut pas le cas, étant donné, entre autres, que la plupart des projets sont en cours d'exécution.

Afin de corriger les faiblesses constatées, il serait utile que les recommandations formulées soient mises en œuvre à l'effet d'améliorer la performance de la gestion du FNACT (Efficacité, Efficience, Impact, Durabilité) au cours des années à venir.

Aussi, un plan d'actions devrait être élaboré et mis en œuvre en associant toutes les parties prenantes à la gestion du FNACT dans chaque localité ciblée.

IX. ANNEXES

Liste de référence

Fichier excel/ANICT

CT	ABG			DANEMARK			Total DT 2017	Total	Total	Taux TRANSFERTS
	DT 2017	MOBILISATION	TRANSFERTS	DT 2017	MOBILISATION	TRANSFERTS		MOBILISATION	TRANSFERTS	
Keleya	787 088	786 250	-	8 040 326	8 040 326	3 618 147	8 827 414	8 826 576	3 618 147	41
TOTAL	787 088	786 250	-	8 040 326	8 040 326	3 618 147	8 827 414	8 826 576	3 618 147	41

Droits de tirage 2017 du FNACT pour la commune rurale de Keleya

Liste des structures rencontrées

Structures	Personne rencontrée	Qualité
Mairie de Kéléya	Dramane Bagayoko Moussa Samaké	Maire Secrétaire Général
Direction Générale ANICT	Sory Ibrahim Diagouraga	Chef Division Suivi-évaluation
Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique	Aly Cissé	Chef de Division Collectivités Territoriales

RAPPORT D'EVALUATION DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PAR LE FNACT AU TITRE DE 2017

COLLECTIVITE TERRITORIALE	COMMUNE RURALE DE KELEYA				
CRITERE	APPRECIATION	CAUSES	CONSEQUENCES	ACTEURS	RECOMMANDATIONS
Efficacité	<p>Manque d'efficacité</p> <p>Résultat non atteint notamment la réalisation des travaux de construction et d'équipement d'une salle de formation dans l'enceinte de la Mairie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Retard accusé dans la notification des droits de tirage - Lenteur dans le processus de conclusion et de signature de la convention de financement - Lenteur dans la mise à disposition des fonds - Lenteur dans le transfert de fonds au compte local de la perception ; - Non délivrance d'ordre de service 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'amélioration des conditions de formation des auditeurs ; - Dépendance de la commune par rapport à la disponibilité des salles de classe ; - Impossibilité de réaliser les formations des auditeurs ou de tenir des conférences/réunions en tout moment ; - Pas d'amélioration des conditions de travail des usagers de la salle de conférence (élus, populations, locataires) ; - Insuffisance de ressources financières de la commune suite à la location de la salle par 	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernement - ANICT - Collectivité - Trésorerie régionale - Perception - Entreprise - OSC 	<ul style="list-style-type: none"> - Notifier dans les meilleurs délais les droits de tirage sur la DIN - Accélérer la mise en œuvre des projets - Renforcer le suivi des projets - Renforcer les capacités des acteurs sur les procédures du FNACT - Veiller au respect strict des clauses du contrat notamment les obligations des parties en particulier celles de l'entreprise, la délivrance d'ordre de service ; - Elaborer un plan d'actions de mise en œuvre des recommandations en vue de corriger les faiblesses

RAPPORT D'EVALUATION DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PAR LE FNACT AU TITRE DE 2017

			d'autres collectivités avoisinantes, les ONG, etc)		constatées
Efficienc	<p>Manque d'efficience</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de réduction de cout de transaction financière (gain financier) - Absence de gain en temps 	<ul style="list-style-type: none"> - Démarrage tardif des travaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Frein au développement économique, social et culturel de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernement - ANICT - Collectivité - Trésorerie régionale - Perception - Entreprise - OSC 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités du conseil en passation de marché notamment les aspects effectivité, efficacité et efficience de la dépense publique